

Règlement du Grand Jeu gratuit et sans obligation d'achat **« Quizz Casto »**

Article 1 :

La société CASTORAMA France, SAS dont le siège social est basé à C.S. 50101 Templemars, 59637 Wattignies Cedex - RCS Lille B 451 678 973, organise le « Quizz Casto », gratuit et sans obligation d'achat du 17 octobre au 5 novembre 2018 exclusivement sur le site internet castorama.fr.

Article 2 :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des personnes morales et du personnel de la société CASTORAMA, et de toute personne ayant collaboré à la conception et/ou à la réalisation du jeu.

Article 3 :

Pour participer à l'instant gagnant du jour, il suffit de remplir le formulaire et saisir les informations demandées sur le formulaire en ligne du site internet castorama.fr. 1 participation par jour et par personne sera acceptée du 17 octobre au 5 novembre 2018. Les participants sont automatiquement inscrits pour le tirage au sort final qui aura lieu le 9 novembre 2018.

Article 4 :

Pour toute la durée du jeu 9 000€ de cartes cadeaux seront à gagner et seront attribués sur le principe de l'instant gagnant. Pour le tirage au sort final qui aura lieu le 9 novembre 2018, 1 carte cadeaux d'une valeur de 1000€ sera à gagner.

Article 5 :

Durant la période du jeu, le site castorama.fr distribuera de 9h à 19h de manière aléatoire les cartes cadeaux suivantes :

- 80 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 10€*
- 60 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 20€*
- 20 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 50€*
- 20 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 100€*
- 20 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 200€*
- 1 carte cadeau Castorama d'une valeur de 1000€* pour le tirage au sort final

Les clients qui auront gagné lors des instants gagnants recevront dans la journée leur cartes cadeaux Castorama dématérialisée par email. Elles seront valables en magasin ou sur le site internet castorama.fr du 17 octobre au 9 décembre 2018.

Article 6 :

En aucun cas les lots ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces, ni sous aucune autre forme quelle qu'elle soit.

Article 7 :

Le gagnant du tirage au sort final sera informé par téléphone ou email selon les coordonnées saisies le 9 décembre 2018. Le tirage au sort sera effectué par Adictiz, la société créatrice du jeu située à Euratechnologies, Lille.

Article 8 :

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 9 :

Le présent règlement de l'opération a été déposé en l'étude SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800). Ce règlement des opérations est disponible sur www.castorama.fr. Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à cette adresse : Castorama France, Marketing local, C.S. 50101 Templemars – 59637 Wattignies Cedex. Ou directement chez notre huissier SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800).

La société organisatrice s'engage à rembourser le timbre au tarif lent en vigueur de la demande de communication du règlement en écrivant à cette adresse : Castorama France, Marketing local, C.S. 50101 Templemars – 59637 Wattignies Cedex.

Article 10 :

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par la Société Organisatrice et ses sous-traitants aux fins de gestion du Jeu. La Société Organisatrice est susceptible, sous réserve du consentement expresse du Participant, d'exploiter lesdites données afin de communiquer des informations sur les produits et services, offres promotionnelles, nouveautés, événements et demander l'avis du participant via des questionnaires. La durée de conservation de ces données sera de 3 ans à compter du dernier contact avec le Client.

Le Client dispose d'un droit d'accès à ses données à caractère personnel, de rectification, d'effacement, d'opposition et de suppression des données qui seraient inadaptées, incomplètes, équivoques ou obsolètes. Ce droit peut être exercé en contactant CASTORAMA à l'adresse dad@castorama.fr ou par courrier : Castorama France Service Client C.S 50101 Templemars - 59637 Wattignies Cedex.

Article 11 :

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler ce jeu si elle estime que les circonstances l'exigent, notamment en cas de force majeure, et sans que la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée.

Article 12 :

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de Lille, sauf compétence d'ordre public.

*Les cartes cadeau CASTORAMA sont valables exclusivement dans les magasins Castorama de France et sur www.castorama.fr. Valable du 17 octobre au 9 décembre 2018. Utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur. Ne peut donner lieu à un remboursement même partiel, ni être portée au crédit d'un compte bancaire ou d'une carte bancaire ; elle ne peut être ni échangée, ni revendue, ni remplacée en cas de perte, de vol ou de dépassement de la date de fin de validité ; elle ne peut faire l'objet d'un escompte. Elle ne peut faire l'objet d'aucune opposition à son utilisation. Les Cartes Cadeaux ne peuvent être acceptées pour tout achat supérieur à 3000€.